



La forge du Bus de Marles

Marenla

Informations

5 Décembre 1989.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL.

++++=

Absent: M. Maillard A.
Séance ouverte à 20h30.

Auditeurs: 7.

=====

Bulletin "Marenla-Informations": Aucune remarque n'est formulée.Application des décisions:

- Plantations: 8 arbres ont été commandés. Ils seront livrés dès que les gelées s'arrêteront.
- Dératisation: 300g d'avoine décortiquée traitée ont été distribués à chaque habitation. La quantité peut paraître faible, mais le produit est efficace (coût total: 600F).
- Eglise: La dernière fenêtre a été posée.
Pour la réfection du toit, on attend toujours le bon vouloir de M. Argentin. Il est vrai que le temps ne s'y prête guère. L'éclairage extérieur (halogène) a été remplacé.
- Cimetière: escalier et muret ont été réalisés par le cantonnier et le T.U.C.
- Eclairage public: 4 lampes au sodium ont été remplacées.
(coût total: 2340F).

Visite de M. le Sous-Préfet: Elle est annoncée pour le jeudi 7 Décembre à 11h. Les Conseillers et les Présidents des Sociétés participeront à l'entretien.Transport scolaire: A la suite d'une demande de parents d'élèves pour l'arrêt du bus de ramassage scolaire (classes primaires) aux deux abris d'extrémités du village, une demande écrite a été envoyée par M. le Maire au Service départemental des transports scolaires. Affaire à suivre.Réunion du S.I.V.O.M.: Le Conseil municipal est invité à une réunion du SIVOM qui aura lieu le Jeudi 7 Décembre à 17h45, à la "Petite Ferme" de Beaurainville.

Tracteur: La Commune décide d'acheter pour 10 000F à Mme Rouzé un tracteur d'occasion qui a été jugé en bon état par des spécialistes. Mme Rouzé a offert à la Commune, en supplément, une remorque et une cuve à fuel.

Presbytère: Une cheminée défectueuse a été remise en état par un Conseiller et les deux ouvriers de la Commune. Une H marine a été ajoutée pour en améliorer le fonctionnement.

Hôpital de Montreuil: On demande aux Communes de signer une convention pour l'accueil à l'Hôpital des victimes d'accidents de la route sur le territoire communal. Des renseignements complémentaires seront demandés.

Célébration de la Ste Cécile: M. le Maire signale que la messe de Ste Cécile a été demandée à titre privé, et non par la Commune. Pour l'accueil des musiciens après la cérémonie, la salle polyvalente sera prêtée.

Révision des listes électorales: Elle sera terminée le 31 Décembre. Il y aura quatre nouvelles inscriptions.

Noël 1989:

- Ecoliers: Le Jeudi 21 Décembre, dernier jour de classe du trimestre, chaque école du Regroupement conservera les élèves du village. Une petite fête aura lieu en présence des Conseillers municipaux. Des friandises seront distribuées aux enfants et le Comité des Fêtes leur offrira un goûter.
- Goûter: Le goûter traditionnel sera offert par la Commune aux plus de 65 ans le Mardi 19 Décembre à 15 h, dans la salle polyvalente. Les personnes de moins de 65 ans pourront participer à ce goûter (20F).
- Le colis de Noël offert par la Commune aux plus de 65 ans sera remis aux bénéficiaires à l'occasion de ce goûter.

Séance close à 22h30

(Rédigé et imprimé avec le matériel communal par E. Secrétin).

Joyeux Noël!

